

DEC200923INSHS

Décision portant cessation de fonctions de Mme Sylvie Donnat, directrice adjointe, et nomination de Mme Fleur Laronze et de M. Sylvain Perrot aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité de service et de recherche n° 3227 intitulée Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171287DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche intitulée Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité de pilotage de l'unité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu l'accord des organismes partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de Mme Sylvie Donnat, directrice adjointe de l'unité de service et de recherche n° 3227 intitulée Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA), démissionnaire, à compter du 1^{er} juillet 2020.

A compter de cette même date, Mme Fleur Laronze et M. Sylvain Perrot, respectivement Maître de conférence à l'Université de Haute Alsace et Chargé de recherche au CNRS, sont nommés directeurs adjoints de l'unité de service et de recherche n° 3227 intitulée Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA), pour la durée fixée dans la décision DEC171287DGDS.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 30 juillet 2020

Le président - directeur général
Antoine Petit

